

Maire

Greffier-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, tenue le mardi 14 juin 2022 à 20h00, au Centre communautaire, située au 2842, rue Principale, à Sainte-Justine-de-Newton. Sont présents, sous la présidence du Maire, Shawn Campbell, les membres du conseil suivants : Louis-Philippe Thauvette, Pierre Cholette, Jean Giroux-Gagné, Mario Pitre, Geneviève Raymond et Aline Charbonneau, tous formant quorum. Le directeur général et greffier-trésorier, François Day, est aussi présent.

1. Adoption de l'ordre du jour

22-06-01 Le Maire fait lecture de l'ordre du jour.

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance de mai 2022**
- 3. Approbation des comptes payés et à payer de mai 2022**
- 4. Demande de subventions, de commandites et autres demandes**
 - 4.1 Loisirs de Sainte-Justine-de-Newton
- 5. Dossiers en cours**
 - 5.1 Révision quinquennale du plan et des règlements d'urbanisme
 - 5.2 Ouverture de la piscine municipale
 - 5.3 Contrat de service - Vidanges des fosses septiques
- 6. Nouveaux dossiers**
 - 6.1 Formation sauvetage de grands animaux
 - 6.2 Contrat pour un poste temporaire de conseillère, service urbanisme
 - 6.3 Rénovations à la bibliothèque
 - 6.4 Mise sur pied d'un nouveau comité de travail
- 7. Adjudication de contrats**
 - 7.1 Lignage des rues et marquage des arrêts
 - 7.2 Renouvellement du revêtement de sol de l'aire de jeux du parc municipal
- 8. Divers**

Aucun point
- 9. Mot du maire**
- 10. Questions des citoyens**
- 11. Ajournement ou levée de la séance**

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Giroux-Gagné,
APPUYÉ PAR : Aline Charbonneau
ET RÉSOLU,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS.

2. Approbation du procès-verbal de la séance de mai 2022

22-06-02 CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mai 2022 a été remise à chaque membre du Conseil au moins 72 heures avant la présente séance et que tous les conseillers présents déclarent l'avoir lu, une dispense de lecture est accordée.

IL EST PROPOSÉ PAR : Louis-Philippe Thauvette,
APPUYÉ PAR : Jean Giroux-Gagné
ET RÉSOLU,

Maire

Greffier-trésorier

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mai 2022 soit approuvé tel que rédigé par le directeur général et greffier-trésorier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie par les présentes que la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton a les fonds nécessaires au paiement des dépenses décrites ci-dessous pour le mois de mai 2022 et approuvées par le conseil municipal.

Directeur général et greffier-trésorier

3. Approbation des comptes payés et à payer de mai 2022

22-06-03 IL EST PROPOSÉ PAR : Louis-Philippe Thauvette,
APPUYÉ PAR : Geneviève Raymond
ET RÉSOLU,

D'approuver et de payer les comptes fournisseurs, la rémunération des membres du conseil municipal et le salaire des employés municipaux selon la liste du 2022-06-14.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS.

4. Demande de subventions, de commandites et autres demandes

4.1 Loisirs de Sainte-Justine-de-Newton

22-06-04 IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Cholette,
APPUYÉ PAR : Jean Giroux-Gagné
ET RÉSOLU

D'accepter la demande de participation des membres du conseil municipal à la préparation et distribution de blés d'Inde le 19 août au soir dans le cadre du festival du gazon.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS.

5. Dossiers en cours

5.1 Révision quinquennale du plan et des règlements d'urbanisme

Le maire informe l'audience que le conseil travaillera de concert avec un consultant en urbanisme, Philippe Meunier pour faire la refonte de la réglementation de la municipalité et voir à sa concordance avec le schéma d'aménagement révisé de la MRC de Vaudreuil-Soulanges. La première rencontre de travail est le 21 juin prochain.

5.2 Ouverture de la piscine municipale

Le maire confirme l'ouverture de la piscine municipale pour la saison ainsi que l'horaire d'ouverture.

5.3 Contrat de service - Vidanges des fosses septiques

22-06-05 CONSIDÉRANT QUE la municipalité avait lancé en 2021 l'appel d'offre #2021-05 pour la réalisation d'une vidange collective de boues des fosses septiques sur son territoire pour l'année indiquée ;

Maire _____ Greffier-trésorier _____

CONSIDÉRANT QUE l'article 16.4 de l'appel d'offre indique que la municipalité se réserve l'option, à son entière discrétion, de renouveler pour l'année 2022 le contrat de service avec l'Entrepreneur et que, le cas échéant, et pour les fins de paiement à l'Entrepreneur, le prix unitaire soumis sera majoré selon l'indice des prix à la consommation, indice d'ensemble des moyennes annuelles pour la région de Montréal ;

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire avait été Rebutts Soulanges ;

CONSIDÉRANT QUE le coût d'exercer cette option de renouvellement est moins onéreux pour la municipalité que de s'engager dans un contrat avec un nouvel entrepreneur.

IL EST PROPOSÉ PAR : Geneviève Raymond,
APPUYÉ PAR : Louis-Philippe Thauvette
ET RÉSOLU

D'exercer l'option de renouvellement pour l'année 2022 prévue au contrat de service avec Rebutts Soulanges pour les vidanges des boues des fosses septiques et d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à conclure les modalités avec l'Entrepreneur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS.

6. **Nouveaux dossiers**

6.1 **Formation sauvetage de grands animaux**

22-06-06 CONSIDÉRANT l'existence d'une formation pour intervention en sauvetage de grands animaux dispensée par l'université de Guelph;

CONSIDÉRANT QU'un organisme regroupant des bénévoles de clubs équestres et des professionnels du milieu animal de la région souhaite constituer des équipes de personnels certifiés (deux employés par municipalité) ayant reçu une formation spécialisée dans le sauvetage des grands animaux pour couvrir la région;

CONSIDÉRANT QUE notre municipalité comprend un grand nombre d'agriculteurs et de fermes équestres et que des accidents impliquants de grands animaux peuvent survenir.

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Giroux-Gagné,
APPUYÉ PAR : Aline Charbonneau
ET RÉSOLU

QUE deux employés du service des incendies de la municipalité soient libérés afin qu'ils participent à la formation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS.

6.2 **Contrat pour un poste temporaire de conseillère, service urbanisme**

22-06-07 Embauche d'une conseillère en urbanisme

CONSIDÉRANT la démission le 3 mai 2022 de Madame Natacha Gauthier de son poste directrice générale et greffière-trésorière adjointe et responsable du service d'urbanisme à la municipalité ;

Maire _____
Greffier-trésorier _____

CONSIDÉRANT que Mme Gauthier offre temporairement son assistance au service d'urbanisme de la Municipalité durant la transition avec l'embauche de son/sa remplaçant(e) ;

CONSIDÉRANT la qualité du travail de Mme Gauthier durant l'occupation de ses fonctions à la municipalité.

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Charbonneau ;
APPUYÉ PAR : Pierre Cholette
ET RÉSOLU

DE procéder à l'embauche de Madame Natacha Gauthier comme conseillère en urbanisme pour une durée devant être déterminée par le directeur général et greffier-trésorier, et d'autoriser ce dernier à signer un contrat de travail avec Mme Gauthier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

6.3 Rénovations à la bibliothèque

A titre informatif, le maire mentionne que des travaux de peinture seront entrepris à la bibliothèque et que des soumissions pour l'achat de nouvelles étagères seront demandées

6.4 Mise sur pied d'un nouveau comité de travail

22-06-08 CONSIDÉRANT QUE les enjeux liés à l'environnement sont nombreux et qu'ils doivent se placer au cœur des décisions et actions de la municipalité ;

CONSIDÉRANT l'adoption du règlement 372 portant sur la régie interne des comités de travail.

IL EST PROPOSÉ PAR : Geneviève Raymond,
APPUYÉ PAR : Jean Giroux-Gagné
ET RÉSOLU à la majorité, sauf pour Louis-Philippe Thauvette votant contre

QU'un comité de travail « Environnement et développement durable » soit créé et que son mandat consiste à faire des recommandations au conseil sur toute demande en matière d'environnement et sur tout dossier relatif à la qualité du milieu et à la protection de l'environnement qui lui sont soumis par le conseil ;

QUE le comité soumette une politique environnementale pour la municipalité qui permettra de mieux orienter les décisions et les actions à prendre pour les années à venir ;

Que le comité soit constitué des membres du conseil suivants :

- Aline Charbonneau
- Geneviève Raymond
- Pierre Cholette
- Mario Pitre

et que le maire et le directeur général soient membre d'office.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS

7. Adjudication de contrats

7.1 Lignage des rues et marquage des arrêts

22-06-09 CONSIDÉRANT QUE des informations manquent aux membres du conseil afin de pouvoir prendre la décision appropriée.

Maire

Greffier-trésorier

IL EST PROPOSÉ PAR : Louis-Philippe Thauvette,
APPUYÉ PAR : Jean Giroux-Gagné
ET RÉSOLU à la majorité

QUE le sujet soit ajourné et remis à l'ordre du jour de la prochaine séance et que les informations soient alors remises au conseil par le directeur général.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS

7.2 Renouvellement du revêtement de sol de l'aire de jeux du parc municipal

22-06-10 CONSIDÉRANT QUE la norme canadienne sur les aires de jeu (CAN/CSA Z614-14) vise à « encourager et promouvoir l'aménagement et l'utilisation d'aires de jeu bien conçues, bien entretenues, innovatrices et stimulantes et, par le fait même, à contribuer au sain développement des enfants » ;

CONSIDÉRANT QUE la norme demande la présence de matériau amortisseur conforme sous les appareils de jeu et autour de ceux-ci ;

CONSIDÉRANT QUE le matériau amortisseur actuellement présent dans l'aire de jeu du parc municipal n'est plus en quantité suffisante.

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Pitre,
APPUYÉ PAR : Aline Charbonneau
ET RÉSOLU à la majorité ;

QUE l'administration municipale octroi un contrat d'achat pour de nouvelles fibres de bois et de tapis de caoutchouc pour l'aire de jeu du parc municipal pour un montant de 4 320\$+taxes.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS

8. **Divers**

Aucun point

9. **Mot du maire**

Le maire, Shawn Campbell, s'adresse à l'audience concernant les points suivants :

- Tour cycliste
- Deux documents réalisés par la MRC de Vaudreuil-Soulanges ont été remis à la municipalité et seront déposés à la bibliothèque à des fins de consultation sur place.
- Avis public pour rechercher un(e) moniteur(trice) pour cours d'aqua forme à offrir à la piscine municipale;
- Début des négociations du contrat de la Sûreté du Québec avec le gouvernement
- Ouverture de la piscine municipale

10. **Questions des citoyens**

11. **Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant plus d'autre sujet à discuter,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Pitre,
APPUYÉ PAR : Louis-Philippe Thauvette
ET RÉSOLU,

Maire

Greffier-trésorier

QUE la séance ordinaire du 14 juin 2022 soit levée à 20h44.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS.

Maire

Directeur général et
greffier-trésorier

Je, Shawn Campbell, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maire